

Exigences concernant l'accord-cadre institutionnel Suisse-UE

Assemblée des délégués de l'UDC Suisse du 30 mars 2019

1. L'UDC soutient les relations bilatérales avec l'UE à condition que les accords bilatéraux soient conclus avec l'assentiment et dans l'intérêt des deux parties.
2. L'UDC insiste au processus législatif suisse et refuse, dans l'intérêt de la sécurité du droit, une reprise dynamique du droit de l'UE.
3. Le Conseil fédéral n'a pas le droit de signer des accords qui, en opposition avec la Constitution, admettent des juges étrangers, en l'occurrence la Cour de justice de l'UE.
4. L'interdiction des aides publiques imposée par l'UE concerne toutes les actions des cantons, des communes et de la Confédération. Elle mine totalement le fédéralisme ainsi que l'autonomie cantonale et communale. Notre droit fiscal fédéraliste et démocratiquement légitimé est également menacé à tous les niveaux de la hiérarchie étatique. Cette interdiction ne peut donc en aucun cas faire partie d'un accord avec l'UE.
5. L'UDC s'oppose au fonds de cohésion à l'UE.
6. Parti de la classe moyenne, l'UDC refuse une extension de la libre circulation des personnes et la reprise de la directive sur la citoyenneté européenne. L'accès aux assurances sociales suisses en serait facilité, la classe moyenne subirait des charges financières exorbitantes et l'expulsion des criminels étrangers serait impossible.
7. L'UDC s'oppose aux clauses de la guillotine.
8. La subordination indirecte de l'accord de libre-échange de 1972 à l'accord-cadre doit être exclue.
9. Le Conseil fédéral doit développer des mesures indépendantes comme il l'a fait en réponse au refus de l'UE de reconnaître définitivement l'équivalence boursière de la Suisse.
10. Le peuple suisse exige une gestion autonome de l'immigration. Il a donc approuvé le 9 février 2014 un article constitutionnel sur la gestion de l'immigration. L'UDC exige que cette disposition soit enfin appliquée.
11. Le peuple suisse exige l'expulsion des étrangers criminels. Il a donc approuvé le 28 novembre 2010 un article constitutionnel stipulant que les délinquants étrangers condamnés définitivement doivent être expulsés. Cette règle doit aussi s'appliquer aux ressortissants UE.
12. L'UDC invite le Conseil fédéral à présenter un programme réduisant la bureaucratie ainsi que les impôts, taxes et redevances en Suisse (programme de revitalisation) afin que la Suisse soit en forme pour affronter l'avenir.
13. L'UDC soutient la politique économique suisse qui a fait la preuve de son efficacité. Grâce à sa neutralité et à son Etat de droit respecté dans le monde entier, la Suisse réussit à entretenir avec tous les pays des relations amicales et dans l'intérêt de toutes les parties.

Conclusion: le but de cet accord-cadre institutionnel est de pousser insidieusement la Suisse dans l'UE sans que le peuple ne puisse décider d'une adhésion. L'UDC refuse un traité de ce genre.